

LES NATURALISTES BELGES

ETUDE ET PROTECTION DE LA NATURE DE NOS REGIONS

volume 94, 1

janvier - avril 2013



Publication périodique trimestrielle publiée avec l'aide financière de la Direction Générale Opérationnelle de l'Agriculture, des Ressources Naturelles et de l'Environnement du Service Public de Wallonie.



LES NATURALISTES BELGES
association sans but lucratif
Rue Vautier 29 à B-1000 Bruxelles
naturalistes.belges@sciencesnaturelles.be
Tél : 026274239

Conseil d'administration :

Président : A. QUINTART, chef honoraire du Département Education et Nature de l'I.R.S.N.B.;
tél. : 02/653 41 76

Vice-Présidente : M^{me} J. SAINTENOY-SIMON.

Trésorière : M^{me} S. DE BIOLLEY.

Rédacteur du bulletin : A. QUINTART.

Protection de la Nature : P. DEVILLERS, Chef honoraire de la Section de Biologie de la Conservation à l'I.R.S.N.B.

Membres : MM. G. COBUT, D. GEERINCK, R.-M. LAFONTAINE, R. SCHENKEL et L. WOUÉ.

Secrétariat : Mme S. de BIOLLEY assure bénévolement le secrétariat avec Elisabeth MICHALAKOUDIS qui travaille à mi-temps comme agent contractuel subventionné (ACS) subsidié par l'Office régional Bruxellois de l'Emploi.

Excursions : François HELA, tél : 082/71 16 54 et pour l'A.E.F. : Jacqueline SAINTENOY-SIMON, tél/fax : 02/216 98 35

Rédaction de la revue :

Le comité de lecture est formé des membres du Conseil et de personnes invitées par celui-ci.

Les articles publiés dans la revue n'engagent que la responsabilité des auteurs.

La reproduction même partielle, par quelque procédé que ce soit, des articles publiés dans *Les Naturalistes belges* n'est autorisée qu'après accord écrit préalable de l'éditeur.

TAUX DE COTISATIONS POUR 2013

Avec le service de la revue :

Membres Belgique et Grand-Duché du Luxembourg:

Adultes.....	20 €
Etudiants (âgés au maximum de 26 ans).....	12,50€
Membres Autres pays.....	23 €

Abonnement à la revue par l'intermédiaire d'un libraire :

Belgique.....	22,50€
Autres pays.....	28 €

Sans le service de la revue :

Personnes appartenant à la famille d'un membre adulte recevant la revue et domiciliées sous son toit.....	2,50€
---	-------

Notes : La cotisation se rapporte à l'année civile, donc du 1er janvier au 31 décembre. Les personnes qui deviennent membres de l'association reçoivent les revues parues depuis janvier. A partir du 1er octobre, les nouveaux membres reçoivent gratuitement la dernière feuille de contact de l'année en cours.

Tout membre peut s'inscrire à notre Section de mycologie moyennant une cotisation unique de 28,50€ à virer au compte 979-9361605-43 du Cercle de Mycologie de Bruxelles, av. du Roi Albert 167/4 à 1082 Berchem Ste Agathe. Trésorier : M.F. FRIX.

Les membres intéressés par l'étude et la protection des Orchidées d'Europe et les membres intéressés par l'étude des Libellules consulteront la troisième de couverture.

Pour les virements et les versements

C.C.P. avec codes IBAN et BIC pour les paiements internationaux :

Banque de la Poste 000-0282228-55 / BE31 0000 2822 2855 / BPOT BE B1

LES NATURALISTES BELGES - Rue Vautier 29 à 1000 Bruxelles

INTÉRÊT BOTANIQUE DES CIMETIÈRES DE LA RÉGION DE BRUXELLES-CAPITALE

par Jacqueline SAINTENOY-SIMON¹

Tout le monde connaît les sites remarquables de la Région de Bruxelles-Capitale (abrégée en RBC): Hof ter Musschen, bois du Laerbeek et du Poelbos, Rouge-Cloître, Vuylbeek, forêt de Soignes et ses vestiges périphériques (bois de Verrewinkel), anciennes carrières recolonisées, ruisseaux, prairies humides... qui hébergent une flore très intéressante.

Mais peu de personnes pensent à l'intérêt botanique des cimetières qui retiennent surtout l'attention pour la valeur de leur patrimoine funéraire. Les symboles y foisonnent : pavots, lierre, urnes voilées, pleureuses, mains enlacées, colonnes brisées, angelots, sarcophages... Des monuments de tous types les parsèment, du plus modeste au plus grandiloquent et de tous styles : néogothique, Art Nouveau... Ils sont parfois surprenants : sphinx, sphinges, caravelles, dolmens... mais sont toujours émouvants. De nombreuses célébrités y reposent (SAINTENOY-SIMON 1998).

Les plus connus sont incontestablement du point de vue monumental ceux de Bruxelles, de Laeken et du Dieweg (fig. 1) et du point de vue botanique les nécropoles



Fig. 1. Le cimetière du Dieweg.

Sauf mention contraire, les photos sont de l'auteur

¹ rue A. Roland, 61. B - 1030 Bruxelles.

de Bruxelles, du Dieweg et d'Uccle-Verrewinkel. Mais d'autres plus modestes recèlent néanmoins quelques trésors botaniques (voir notes floristiques, les espèces décrites sont marquées d'un *).

La plupart des cimetières étaient, jusqu'à la fin du XIXe siècle, situés autour des églises des villages avoisinants la ville et ils y furent progressivement inclus, ce qui posait des problèmes de salubrité. A tel point que la plupart furent désaffectés et émigrèrent vers la périphérie. De grandes nécropoles furent créées de façon à absorber le nombre croissant de défunts étant donné l'extension de la capitale.

Depuis de nombreuses années (les années 1940!), l'I.F.B. (Institut floristique belge), l'I.F.B.L. (Institut floristique belgo-luxembourgeois), puis l'A.E.F. (Association pour l'Etude de la Floristique) poursuivent leurs investigations dans l'agglomération. Tous les cimetières ont été visités.

Les cimetières comportent, selon leurs dimensions : des allées majestueuses, de modestes sentiers au sol nu, des pierres tombales, des vasques, des monuments entre lesquels existent de petits espaces libres, des pelouses plus ou moins vastes, des bosquets, des rideaux d'arbres. Ils accueillent des espèces végétales ornementales, herbacées ou ligneuses, des espèces "sauvages" toujours aptes à germer dans les moindres places libres. Ces dernières sont souvent éliminées lors des entretiens habituels, plus ou moins réguliers et soigneux, et lors de ceux, poussés à l'extrême, menés avant la Toussaint. Les tombes très anciennes des cimetières disparaissent petit à petit et les zones ainsi libérées sont le plus souvent réutilisées pour y caser des tombes récentes ; la terre remuée est en général très vite colonisée par la végétation.

La plupart des "grands" cimetières périphériques sont établis sur sable bruxellien (Lédien) et abritent de ce fait une flore devenue rare, même au niveau belge.

• Milieux

1. Les chemins

Le sable des chemins, meuble et irrégulièrement ratissé, et les espaces entre les tombes permettent à diverses plantes de s'installer, comme

*Aira caryophylla**

Aphanes arvensis

Arabidopsis thaliana

Arenaria sepyllifolia

Capsella bursa-pastoris

Centaurium erythraea (rare)*

Centaurium pulchellum (très rare)*

Cerastium glomeratum

Crepis capillaris
Erophila verna
*Holosteum umbellatum**
Hypericum humifusum
Leontodon saxatilis
*Myosurus minimus**
Polygonum aviculare
Sagina apetala
Sagina procumbens
Vulpia myuros

Ces plantes supportent bien le piétinement.

2. Sur les terres remuées poussent des plantes commensales des cultures :

Anagallis arvensis subsp. *arvensis*
Cardamine hirsuta
Cirsium arvense
Convolvulus arvensis
Equisetum arvense
Euphorbia peplus
Lamium amplexicaule
Lamium purpureum
Lapsana communis
Myosotis arvensis
Plantago major
Plantago media
Senecio vulgaris
Sonchus asper
Sonchus oleraceus
Stellaria media
Veronica arvensis
Veronica persica

3. Les pelouses occupent souvent une grande place dans les nouveaux cimetières. Leur flore est souvent très banale mais celles qui sont installées sur sable présentent un réel intérêt avec outre des plantes déjà signalées ci-dessus :

*Aira praecox**
Cerastium semidecandrum
*Festuca filiformis**
Hieracium pilosella
*Jasione montana**
Luzula campestris
*Montia minor**

*Myosotis discolor**
*Ornithopus perpusillus**
Polygala vulgaris
Rumex acetosella
Trifolium arvense
*Thymus pulegioides**
Vicia sepium

4. Les bosquets et les allées

De nombreuses essences ligneuses existent dans les cimetières. Beaucoup (exotiques ou indigènes), au feuillage sombre et persistant, sont introduites pour leur caractère “ funèbre ” comme *Aucuba japonica* cv. *Variegata*, *Buxus sempervirens*, *Chamaecyparis lawsoniana*, *Ilex aquifolium*, *Picea abies*, *Mahonia aquifolium*, *Prunus laurocerasus*, *Taxus baccata*, *Thuja plicata*, ou pleureur, *Salix sepulcralis* nvar. *chrysocomase*, *Fagus sylvatica* f. *pendula*, *Fraxinus excelsior* f. *pendula*... Certains arbustes sempervirents sont taillés rigoureusement ajoutant l’art topiaire à l’art funéraire.

Parfois des espèces exotiques d’un réel intérêt dendrologique sont introduites : tel est le cas, par exemple, de *Quercus frainetto* au cimetière de Laeken ou de *Corylus colurna* dont de magnifiques exemplaires ornent celui de Neder-over-Heembeek.

Notons que les nécropoles sont souvent bordées de haies de *Populus nigra* var. *italica* et de *Populus × canadensis*, ce dont profite le gui, *Viscum album**. Cet hémiparasite est présent dans différents cimetières, mais il est le plus abondant dans “ le complexe formé par les cimetières de Bruxelles, de Schaerbeek, d’Evere et les abords de l’avenue Bordet, certains arbres étant envahis par des centaines de plantes, observation déjà faite par L. DELVOSALLE, il y a plus de 60 ans ! ” (d’après OLIVIER 1998).

Des arbres indigènes germent entre les tombes si l’entretien n’est pas régulier : *Acer platanoides*, *Acer pseudoplatanus*, *Betula pendula*, *Fraxinus excelsior*, *Prunus avium*, *Quercus robur*, etc. Ces essences forment parfois des bosquets dans les cimetières suffisamment vastes. Des arbustes les accompagnent : *Cornus sanguinea*, *Corylus avellana*, *Crataegus monogyna*, *Sambucus nigra*, *Sambucus racemosa*, *Sorbus aucuparia*, *Ulmus minor*....

Des massifs de *Rhododendron ponticum* sont souvent plantés car eux aussi ont un feuillage persistant et une belle floraison violette, couleur de deuil. Dans le cimetière de Bruxelles, ils occupent tout un rond-point, dans lequel les lapins ont établi une véritable garenne d’où ils partent gambader dans les pelouses.

Sous l’ombrage des bosquets se développent des plantes forestières telles *Alliaria petiolata*, *Arum maculatum*, *Athyrium filix-femina*, *Circaea lutetiana*, *Dryopteris*

filix-mas, *D. dilatata*, *Epilobium montanum*, *Epipactis helleborine**, *Galeopsis tetrahit*, *Geranium robertianum*, *Geum urbanum*, *Glechoma hederacea*, *Ranunculus ficaria* subsp. *ficaria*, *Stachys sylvatica*, *Urtica dioica*, *Veronica hederifolia*, *Viola riviniana* qui peut coloniser ou subsister parfois dans des pelouses.

Les plantes grimpantes y trouvent des supports adéquats : *Bryonia dioica*, *Calystegia sepium*, *Clematis vitalba*, *Humulus lupulus*, *Lonicera periclymenum*, *Parthenocissus inserta* et le lierre, *Hedera helix*, symbole de fidélité, venu spontanément ou planté symboliquement (“ je meurs où je m’attache ”). Ce dernier agit parfois comme un réel étrangleur ; il enserme les monuments de ses troncs entrelacés et peut desceller les stèles.

5. Les tombes

De nombreuses plantes vivaces aux teintes grises ou vert sombre agrémentent les tombes : *Cerastium tomentosum*, *Sedum spurium*, *Bergenia cordifolia*, *Senecio cineraria*, *Vinca minor*, mais les vasques peuvent accueillir aussi nombre de plantes “ sauvages ” parfois plantées : *Athyrium filix-femina*, *Convallaria majalis*, *Dryopteris filix-mas*, *Equisetum arvense*, *Sedum acre*, *Sedum album*, *S. rupestre*, *Viola odorata*...

Entre les pierres tombales s’insinuent : *Asplenium ruta-muraria*, *Cymbalaria muralis*, *Fumaria capreolata**, *Gnaphalium luteoalbum*.

6. En outre, plusieurs espèces introduites, naturalisées ou en cours de naturalisation, ont été notées :

Buddleja davidii

*Claytonia perfoliata**

Conyza canadensis

*Conyza sumatrensis**

Coronopus didymus

Digitaria sanguinalis

*Duchesnea indica**

Echinochloa crus-galli

Eragrostis minor

*Euphorbia maculata**

Fallopia japonica, *F. sachalinense* et *F. × bohemica*

Galinsoga quadriradiata (= *G. ciliata*)

Lepidium virginicum

*Parthenocissus inserta**

Senecio inaequidens

Setaria viridis

Veronica filiformis

*Veronica peregrina**

La plupart de ces plantes ont déjà été maintes fois décrites mais quelques-unes méritent qu'on s'y arrête (voir ci-dessous, notes floristiques).

• Notes floristiques

✓ *Aira caryophylla*. - La canche caryophyllée est une plante annuelle, très grêle, à l'inflorescence très ramifiée, à rameaux très fins ce qui lui confère une certaine élégance. Elle se développe sur des sols nus, fréquemment entre les tombes ou sur les parcelles sableuses laissées très ouvertes. On la rencontre aux cimetières d'Uccle-Verrewinkel et du Dieweg et, il y a quelques années, dans celui de Schaerbeek-Evere où de vastes superficies étaient très peu colonisées par la végétation.

Elle fait partie de la flore des pelouses silicicoles “ très maigres, très sèches et acidophiles ” (TANGHE et al. 2005).

✓ *Aira praecox*. - La canche printanière est une petite graminée annuelle qui se développe dans les milieux ouverts, sableux ou schisteux. Contrairement à celle de l'espèce précédente, son inflorescence est dense et compacte. Elle est rare en RBC, mais existe aux cimetières de Verrewinkel, du Dieweg, de Saint-Gilles.

Cette plante fait partie “ du groupe des espèces annuelles silicicoles, plus ou moins calcifuges, fréquentes sur les sables siliceux, peu mobiles ou fixés ” comme “ *Aira caryophylla*, *Cerastium semidecandrum*, *Jasione montana*, *Myosotis ramosissima*, *Ornithopus perpusillus*, *Vulpia bromoides* et, potentiellement, *Trifolium arvense*, *Filago minima*, *Scleranthus annuus*, *Teesdalia nudicaulis* ” (TANGHE et al. 2005). Toutes ces petites plantes du *Thero-Airion* sont présentes dans les relevés faits dans le cimetière d'Uccle-Verrewinkel, à l'exception des trois dernières (SAINTENOY-SIMON 2005).

Ce groupe peut être complété par des espèces silicicoles vivaces inféodées à ce type de pelouses maigres : *Luzula campestris*, *Rumex acetosella*.

✓ *Anacamptis pyramidalis* (fig. 2). - Signalé jadis à Laeken (PIRÉ et MULLER 1866), l'orchis pyramidal est rarissime en RBC. Néanmoins, il avait été observé en 1992-1994, par C. et S. Joukoff, au cimetière d'Uccle-Verrewinkel (E4.45.41) (SAINTENOY-SIMON 1995) d'où il semble avoir disparu. Plante au net caractère pionnier, il a été vu récemment à Anderlecht (E4.34.32), au bas de la piste de ski, juste avant le pont, en juin 2007 (trouvé par G. ROTSAERT, dét. M. GRIJSELS et J.-C. PRIGNON, confirmation J. SAINTENOY-SIMON).

✓ *Centaureum erythraea*. - L'érythrée petite centaurée est une plante annuelle ou bisannuelle, haute de 8 à 60 cm, fleurissant de juillet à octobre. Ses fleurs sont roses à pourpres. Le tube de la corolle est long de 8-10 mm à peine rétréci au sommet et les lobes de la corolle sont ovales et longs de 5-7 mm. Les fleurs sont sessiles ou très courtement pédicellées, groupées au sommet des rameaux en corymbes denses. Bien que fleurissant relativement tardivement, la plante est souvent bien

reconnaissable à ses rosettes foliaires.

Elle est mentionnée dans la pharmacopée comme plante à amer, prisée en médecine populaire pour son action tonique, stimulante, digestive et fébrifuge (VAN HELLEMONT 1986). Ses propriétés l'ont menacée de régression.

Elle est présente au cimetière du Dieweg (Uccle).

✓ *Centaurium pulchellum*.- L'érythrée élégante est une plante annuelle de petite taille (4 à 20 cm), fleurissant de juin à octobre. Les lobes de la corolle, oblongs ou lancéolés, sont longs de 2,5-5 mm. Le tube de la corolle est long de 6-8 mm et nettement rétréci au sommet. Les fleurs rouges, pédicellées, forment une cyme lâche. La plante se ramifie dès la base ou vers le milieu. Elle peut former des plages de centaines de plantes souvent minuscules (anciennes cokeries, à Buda par exemple, station détruite actuellement). Plante très proche de la précédente, elle a fort régressé pour les mêmes raisons bien qu'elle ne présente pas de propriétés médicinales.

Elle existe au cimetière du Dieweg (Uccle).

✓ *Claytonia perfoliata*.- La claytonie perfoliée est une portulacacée. Cette espèce introduite d'Amérique du Nord comme plante potagère se mangeant en salade, s'est répandue un peu partout, mais en particulier dans les cimetières. Comme le pourpier les feuilles de la claytonie sont un peu " grasses ". Elles sont rassemblées en rosette basilaire et ont de longs pétioles. Les fleurs sont modestes et forment une petite inflorescence sous-tendue par deux bractées soudées en forme de coupe. Elle peut parfois former des populations très denses. Nous avons pu l'observer dans plusieurs nécropoles bruxelloises.



Photo MEERSCHAUT, prise en périphérie bruxelloise, à Zellick



Fig. 2. *Anacamptis pyramidalis*.

✓ *Conyza sumatrensis*.- La vergerette élevée est une plante sud-américaine en pleine expansion en Europe occidentale et méridionale. Ses fleurons ligulés sont très courts ou quasi invisibles. Son port pyramidal, sa pilosité permettent de le distinguer de *Conyza canadensis* implanté chez nous depuis très longtemps.

✓ *Dactylorhiza fuchsii*.- L'orchis de Fuchs est ou était présent en divers sites bruxellois : plateau de la Foresterie (d'où il a vraisemblablement disparu sous les solidages américains), parc des Etangs à Anderlecht, lisière du bois du Laerbeek à Jette, bosquet à Neder-over-Heembeek, bois du Wilder, Hof ter Musschen, Vogelzang, etc. Il a été observé dans le cimetière de Bruxelles, en 2000. Cette plante peut apparaître et se développer en masse, parfois même dans des jardins (TANGHE 2004, TANGHE, M. et LEFEBVRE, C., 2010), et disparaître. Elle peut coloniser des milieux variés : “ pelouses sèches, bois clairs et coupes forestières sur sols calcaires, pentes herbeuses, prairies fraîches, suintements et marais ” (Auteurs multiples, 1998). Il a été observé dans le cimetière de Bruxelles, en 2000, dans une pelouse mais n'a probablement pas résisté aux tontes du gazon.

✓ (voir page suivante)



Fig. 3 : *Duchesnea indica*.

✓ *Duchesnea indica* (fig. 3).- Le fraisier des Indes est une plante vivace, à tige couchée, non ramifiée, longue de 20 à 50 cm, radicante, fleurissant de mai à octobre. Ses feuilles sont à trois folioles et à pétioles longs. Ses folioles sont pétiolulées, ovales, en coin à la base. Ses fleurs sont solitaires à pétales et sépales subégaux, jaune vif. Le calicule à des divisions ovales, tridentées formant une collerette autour du faux-fruit, rouge, insipide. Ces caractères permettent de le distinguer du fraisier des bois (*Fragaria vesca*). D'où le nom de faux-fraisier qui lui est donné parfois (mais attention ce nom désigne aussi la potentille stérile, *Potentilla sterilis*). C'est une plante issue d'Asie méridionale et orientale, cultivée dans les parcs et les jardins. Elle est subspontanée ou naturalisée et on la trouve maintenant dans les districts flandrien, campinien, brabançon, ardennais. Elle est en extension, en particulier en RBC où elle est très fréquente.

✓ *Epipactis helleborine*.- L'épipactis à larges feuilles est une plante vivace, rhizomateuse, haute de 40 cm à 120 cm, fleurissant de fin juin à début août. Ses feuilles sont grandes, ovales-lancéolées, à base rétrécie, non engainante, étalées ou ascendantes, plus longues que les entrenœuds. Les bractées inférieures dépassent nettement les fleurs, verdâtres ou rougeâtres, qui sont nombreuses dans l'inflorescence. L'ovaire est densément pubescent. C'est une plante très variable en extension dans les villes (GODEFROID 1995, DENTERS 2004), par exemple à Glasgow (DICKSON 1990). TANGHE (2011) la considère comme une plante sylvatique "lâche", qui, bien qu'inféodée aux sous-bois semi-naturels, s'en dégage pour coloniser des boisements neufs grâce à l'efficacité de son mode de dissémination par le vent (graines très petites et légères). En RBC, "elle tend à s'établir dans des bosquets rudéraux" (GODEFROID 1995) mais on la trouve aussi dans des pelouses, parterres, gravillons, sous les haies...

✓ *Euphorbia maculata* (fig. 4).- L'euphorbe maculée est d'origine nord-américaine (du Canada jusqu'au Texas). C'est une plante de très petite taille, généralement velue, à tiges étalées, couchées sur le sol, formant des plantes d'un diamètre de 30 cm parfois, très couvrantes. Cette plante se répand "par échange de graines et par la culture de plantes horticoles" (HUGUET 1976). C'est pourquoi elle n'était connue en Belgique que du Jardin botanique de Liège et de Zelem (province du Limbourg, introduite dans une serre, sans doute avec des cactacées). Ensuite, elle a été notée dans des sites ferroviaires, à Lanaken et Gelrode (ANDRIESENS et al. 1997). Elle fut observée en RBC pour la première fois en 2002, à la limite entre Woluwe-Saint-Pierre et Auderghem, au pied d'un arbre de l'avenue des Nénuphars, puis massivement en 2010, dans le cimetière de Woluwe-Saint-Pierre (SAINTENOY-SIMON 2012). F. VERLOOVE la signale également dans le cimetière de Laeken. Elle est en extension et est très envahissante dans le sud de la France (fide L. DELVOSALLE).



▲
Fig. 4. *Euphorbia maculata* 13.08.2010 Cimetière de Woluwe-Saint-Pierre.

✓ *Festuca filiformis*.- La fêtuque capillaire est une plante des pelouses silicicoles, maigres et acidiphiles, notée seulement au cimetière de Verrewinkel, mais en bordure des pelouses à *Aira praecox* et *A. caryophylla*.

✓ *Fumaria capreolata*.- La fumeterre grimpante est relativement rare en RBC. C'est une plante annuelle, haute de 30 à 90 cm, fleurissant de mai à septembre. Sa corolle est longue de 10-15 mm, blanc-jaunâtre, à extrémité pourpre. Ses sépales, de 4-6 mm, sont dentés à subentiers. Ses fruits (akènes) sont presque lisses, à pédicelles fructifères recourbés vers le bas. Sa tige et ses pétioles sont volubiles. Ses inflorescences sont relativement denses.

Son aire couvre l'Europe occidentale et méridionale, le sud-ouest de l'Asie, l'Afrique du Nord, la Macaronésie.

Elle existe pratiquement dans tous les districts sauf le lorrain et l'ardennais, mais est plus fréquente dans le centre du Brabant (par exemple en RBC). Elle a été observée en maints endroits et en particulier dans le cimetière de Bruxelles où elle abonde localement sur et entre les tombes.

✓ *Gnaphalium luteoalbum* (fig. 5).- La gnaphale jaune est une astéracée annuelle, haute de 5 à 30 cm, fleurissant en été-automne (juin-octobre). Ses capitules sont groupés en corymbes denses, non entourés de feuilles. Les bractées sont de couleur blanc-jaunâtre. Ses feuilles sont blanches, soyeuses à limbe embrassant la tige et non rétréci à la base. Elle est plutôt calcicole.



▲
Fig. 5. *Gnaphalium luteoalbum*
Cimetière d'Uccle-Verrewinkel.

Photo Joukoff

Nous avons vu la gnaphale jaune il y a plus de 20 ans, à la gare de Schaerbeek-Haeren, sur cendrées, à peu de distance du Moeraske (SAINTENOY-SIMON et coll., 1988). A notre connaissance, elle n'avait plus été rencontrée en RBC avant les années 2003 (observation de Damien ERTZ, à Woluwe, non communiqué à l'époque) (REMACLE 2008). Il semble que la plante effectue un grand retour en RBC où en quelques semaines, elle a été découverte en plusieurs endroits : tout d'abord au Moeraske, à Evere, par Alain DOORNAERT (entre le Kerkebeek et le chemin de fer, vers Haeren, 25 août 2008), ensuite dans une rue de cette commune par Pierre VANDYSTADT (rue Fr. Verdonck, une quinzaine de pieds, 09.2008) (VANDYSTADT 2008), puis finalement à l'autre bout de la ville, au cimetière d'Uccle-Verrewinkel, entre des tombes et dans les chemins, principalement ceux recouverts de dolomie, en octobre 2008, par Christiane et Sacha JOUKOFF.

En Wallonie, où nous avons considéré que la plante était probablement éteinte (SAINTENOY-SIMON et al. 2006), REMACLE (2008) a signalé plusieurs localités de cette espèce principalement dans d'anciennes carrières sur sable, craie, dolomie. En Flandre, elle est assez rare et se comporte comme une pionnière sur sols humides, pauvres ou un peu calcaires. Elle est plus abondante là où les sols sont profondément remaniés.

✓ *Holosteum umbellatum*.- L'holostée en ombelle est une caryophyllacée. C'est une plante annuelle, haute de 5-25 cm, fleurissant au printemps (mars-mai). Ses fleurs sont disposées "en ombelle" (cyme ombelliforme), de 3 à 9 fleurs aux pétales blanc rosé, plus longs que les sépales; ses pédicelles fructifères sont réfléchis, puis redressés.

Elle est en forte régression dans nos régions. Elle a été observée dans les cimetières d'Uccle-Verrewinkel et de Saint-Gilles. Elle s'est considérablement raréfiée aussi en Région wallonne où elle colonise des sites ferroviaires, des crassiers, des ballasts... et des cimetières (REMACLE 2011)

En Flandre, la plante est présente principalement dans des sites ferroviaires (des dizaines et même des centaines d'individus) (HOSTE et VERLOOVE 1999, VERLOOVE 2000).

La situation est identique dans les pays voisins :

D'après BIZOT et BOUILLARD (2004) : " *cette caryophyllacée renseignée comme courante par Callay (1900) et Mouze (1976-1977) paraît aujourd'hui bien rare dans les Ardennes. Thérophyte pionnière sur sols sableux et limoneux elle était bien représentée sur les pelouses schisteuses de l'Ardenne dans le secteur de Givet notamment où elle a été récemment revue (MISSET 2003). Les cendrées des voies ferrées offrent des conditions stationnelles favorables à son installation et propices à une dissémination des semences.* "

Aux Pays-Bas, comme en RBC, "*Holosteum umbellatum huist op begraafplaatsen in gebieden waar het vroeger in akkers voorkwam : in en om Nijmegen, in Midden-Limburg en de Ijsselvallei* " (DENTERS 2004).

✓ *Jasione montana* (fig. 6).- La jasione était relativement fréquente naguère en RBC sur terrains sablonneux (PIRÉ et MULLER 1866). Elle était encore présente jadis en plusieurs endroits de la commune d'Uccle aux environs du Kauwberg (M. CORBISIER, comm. or.). TANGHE (1986) l'y signale dans une pelouse xérophile silicicole à fétuque des brebis. Dans l'ensemble du site elle a fortement régressé : fréquentation excessive, recolonisation par *Prunus serotina*, étouffement par des graminées sociales... Nous n'en avons guère retrouvé qu'un ou deux pieds sur une petite butte sableuse au milieu d'une prairie d'où elle semble avoir disparu récemment. Mais nous ne sommes pas loin du cimetière d'Uccle-Verrewinkel où un magnifique talus sableux exposé au sud abrite plusieurs espèces devenues excessivement rares en RBC. La jasione y est abondante. La coupe du gazon ne semble pas la déranger outre mesure, au contraire. Des relevés phytosociologiques avaient pu être dressés (SAINTENOY-SIMON 2005). La plante avait été trouvée également par Sandrine GODEFROID au cimetière de Saint-Gilles qui abrite également *Holosteum umbellatum* et *Aira praecox*.



Fig. 6. *Jasione montana* (Cotentin). ▲

D'après C. et A. JOUKOFF, la plante existe également en bordure du parc de Fond'Roy, localité non encore signalée à notre connaissance.

✓ *Montia minor* (fig. 7).- La montie printanière est une portulacacée, assez rare dans le nord du pays. Elle était considérée comme rarissime en Wallonie, mais dans cette région cependant elle a été découverte dans une douzaine de localités. On peut se demander s'il s'agit d'une extension d'aire ou tout simplement d'une intensification des prospections printanières car son existence est éphémère et elle disparaît rapidement. PIRÉ et MULLER (1866) la signalent à Laeken (où elle pousse toujours dans le parc et aux environs du Pavillon chinois) et à Etterbeek. Plusieurs localités existent en RBC mais, c'est au printemps 2012 que la plante a été vue pour la première fois dans un cimetière, en l'occurrence l'immense cimetière de Schaerbeek. De très petite taille elle peut former des populations de centaines d'individus qui tapissent les sols dénudés.

✓ *Myosotis discolor*.- Le myosotis versicolore est annuel. Il se rencontre rarement en RBC. Il pousse sur sol sableux ou limoneux.. Il devait être relativement fréquent jadis car PIRÉ et MULLER (1866) le signalent dans les moissons et les champs, sans précision. Nous l'avions trouvé sur des terres sableuses remaniées au nord du bois de Saint-Landry.

Il existe dans les cimetières de Schaerbeek/Evere sur des zones dénudées, en compagnie de *Hypericum humifusum*, *Myosotis ramosissima*, *Ornithopus perpusillus*, *Spergularia rubra*, et d'Uccle-Verrewinkel, sur des sols ouverts.

✓ (voir page précédente)



Fig. 7. *Montia minor*. Attention, les grands pétales blancs sont des pétales de merisier, les très petites fleurs sont celles de la montie.

✓ *Myosurus minimus* (fig. 8).- La ratoncule naine ou, plus joliment, queue de souris est une petite renonculacée annuelle, haute de 3 à 10 cm, fleurissant au printemps (mai-juin). Ses feuilles sont en rosette basilaire. Ses fleurs sont petites, vert-jaunâtre à 5 sépales pétaloïdes prolongés en éperon à la base et 5 pétales nectarifères. Le réceptacle portant les akènes est conique et s'allonge démesurément – il peut atteindre jusqu'à 7 cm de longueur - d'où son nom de queue de souris.

Signalée par PIRÉ et MULLER (1866) seulement à Uccle, elle est renseignée par LAWALRÉE (1955) à Forest, Uccle, Etterbeek, Bruxelles (Haren). LAWALRÉE et DELVOSALLE (1969) considèrent que cette plante calcifuge est menacée par l'emploi d'herbicides et d'engrais qui modifient ses habitats : les moissons sur sable et les sites piétinés humides. Cette tendance n'a fait que s'accroître de sorte qu'elle a quasi disparu de la RBC, mais aussi est au bord de l'extinction en Wallonie.

Fig. 8. *Myosurus minimus* (ancien cimetière de Ganshoren).



Elle a été découverte avec une certaine abondance dans l'ancien cimetière de Ganshoren, sur terre sableuse dénudée, il y a quelques années.

✓ *Ornithopus perpusillus*.- Le pied d'oiseau délicat est une fabacée de petite taille qui supporte bien la tonte, mais elle peut atteindre jusqu'à 30 cm de hauteur là où elle peut se développer sans entraves. Elle pousse sur des sols sableux et est relativement commune en Brabant. Quelques rares localités existent en RBC, la plus connue étant celle du cimetière d'Uccle-Verrewinkel. Elle est bien présente aussi dans les pelouses du cimetière de Schaerbeek. PIRÉ et MULLER (1866) la signalent à Forest et à Uccle. Elle existe aussi à Evere.

✓ *Parthenocissus inserta*.- La vigne vierge commune est une vitacée. C'est une plante grimpante reconnaissable à ces feuilles composées-palmées à cinq folioles. Originaires d'Amérique du Nord septentrionale et occidentale, elles ont été introduites comme plantes ornementales car elles permettent de recouvrir rapidement talus et murailles et parce que leur feuillage prend en automne de splendides couleurs pourpres. Elles tendent à se naturaliser. Rappelons à cet égard qu'elle a envahi les forêts alluviales rhénanes où elle s'est parfois substituée à la vigne sauvage (DECOCQ 2001) (SAINTENOY-SIMON 2003). En Wallonie, elle se rencontre le plus souvent spontanément et parfois naturalisée (Hoyoux, Mollignée...). En RBC, par exemple, elle envahissait en 1996, les arbres et arbustes de la vallée du Gelechtsbeek (SAINTENOY-SIMON 1998). On la trouve dans différents cimetières.

✓ *Platanthera chlorantha*.- Le platanthère des montagnes a été vu dans des prairies humides du nouveau cimetière de Ganshoren, le 14 mai 2002. Cette plante avait été observée en périphérie de la RBC il y a une trentaine d'années, à la limite entre Berchem-Sainte-Agathe et Dilbeek (TAVERNIER et al. 1980). La plante est signalée par PIRÉ et MULLER (1866) à La Cambre, Auderghem, Boitsfort et à Laerbeek, site proche du cimetière de Ganshoren.

✓ *Thymus pulegioides* (fig. 9).- Le serpolet est abondant au cimetière de Verrewinkel sur les pelouses sèches sur sable. Il existe aussi au cimetière de Saint-Gilles. Formant des tapis bas et touffus, il attire nombre d'insectes.



Fig. 9. *Thymus pulegioides* (Grand-Duché de Luxembourg).



✓ *Veronica peregrina* (fig. 10).
 - La véronique “ voyageuse ” est une espèce originaire d’Amérique qui a été introduite en Europe en 1863. Elle est déjà signalée par PIRÉ et MULLER (1866) à Schaerbeek, Jette et Saint-Gilles, dans des champs et des jardins. Il s’agit d’une plante pionnière des sites rudéralisés, humides. En RBC, on la rencontre le plus souvent dans des parterres, plates-bandes et potagers, sur des sols riches. Elle prend place parmi les espèces du *Bidention* comme c’est le cas aux barrages de l’Eau d’Heure, par exemple. Elle a été observée dans plusieurs cimetières bruxellois.

◀ Fig.10. *Veronica peregrina*.

✓ *Viscum album*.- Le gui est une plante hémiparasite c’est-à-dire qu’elle possède de la chlorophylle ce qui lui permet d’assurer sa photosynthèse et, d’autre part, elle parasite les arbres et les arbustes (peupliers, pommiers...) à l’aide de suçoirs qui pénètrent dans leurs branches. Le gui est dioïque. Ses fruits sont des baies blanches et visqueuses qui contiennent deux graines. Les oiseaux, en particulier les grives, en sont friands. Les graines régurgitées, encore entourées de pulpe visqueuse restent collées aux branches où elles peuvent germer. ” (d’après *Encyclopedia Universalis*, t. 14, p. 662-663).
 Une carte de la distribution du gui en RBC a été dressée il y a quelques années par J.-F. OLIVIER (1998).

• Conclusions

Les cimetières sont des sites d'un très grand intérêt pour les naturalistes : non seulement ils sont souvent habités par de nombreux oiseaux (cimetière de Bruxelles, très boisé) et hébergent de petits mammifères (lapins...) mais ils abritent une flore riche et diversifiée où se maintiennent nombre de plantes rares. Il ne faut pas négliger non plus les lichens qui colonisent principalement les pierres tombales.

• Bibliographie

- ALLEMEERSCH, L., 2010.- The Atlas of Brussels. I.B.G.E., Jardin botanique " national " de Belgique, I.M.B.O. <http://www.floraofbrussels.be/floraofbrussels/>
- ALLEMEERSCH, L.- 2006.- Réalisation d'un inventaire floristique complet de la Région de Bruxelles-Capitale et d'une cartographie de la flore. (y compris une comparaison approfondie des données et cartes antérieures, ainsi qu'une vaste évaluation scientifique). (traduction française : 2012). Adjudicateur : Bruxelles environnement IBGE. Adjudicataire : Jardin botanique national de Belgique. Partie texte 330 pp. + Annexes.
- AUTEURS MULTIPLES, 1998.- Qualité de l'Environnement et Biodiversité en Région de Bruxelles-Capitale. Inventaire et suivi de la flore et de la Faune. *Documents de travail de l'Institut royal des Sciences naturelles de Belgique*, **93**, 185 pp. (pp. 43-66).
- AUTEURS MULTIPLES (sous l'égide de la Société française d'Orchidophilie, sous la direction scientifique de Marcel Bournérias), 1998.- Les Orchidées de France, Belgique et Luxembourg. Paris, Collection Parthénope, 416 pp.
- BIZOT, A. et BOUILLARD, P., 2004.- Observations floristiques dans les Ardennes (8^e note). *Bull. Soc. Hist. nat. Ardennes*, **94** :47-51.
- CORBISIER, D., 2002.- Cimetières en Grande-Bretagne. *Adoxa* **35-36** : 61-63.
- DECOCQ, G., 2001.- Excursion du 17 juin 2001.- Les pestes végétales au cœur de la ville. *Bull. Soc. Linnéenne Nord Picardie*, **19** : 94-96.
- DENTERS, T., 2004.- Stads planten. Veldgids voor de stad. 's Graveland, Fontaine, 432 pp.
- DICKSON, J.H. (Botany Department, The University of Glasgow, Glasgow, G12 8QQ, United Kingdom.), 1990.- *Epipactis helleborine* in gardens and other urban habitats. An example of apophytism. *Urban ecology* : 245-249. Edited by H. Sukopp et al. ©1990 SPB Academic Publishing bv, The Hague, the Netherlands.
- GODEFROID, S. et SAINTENOY-SIMON, J., 1992.- Saison de terrain du GT "Plantes supérieures" (A.E.F.). In A.K. DE CARITAT, 1992.- Mise en place d'un réseau de surveillance de l'environnement par bioindicateurs. Convention IBGE-FBDB, rapport final décembre 1992. Vol. 1 : 119 pp. Vol. 2 : annexes.
- GODEFROID, S. et SAINTENOY-SIMON, J., 1994.- Saison de terrain du GT "Plantes supérieures" (A.E.F.). In A.K. DE CARITAT, 1994.- Réseau d'information et de surveillance de la biodiversité et de l'état de l'environnement de la Région de Bruxelles Capitale, Convention IBGE-FBDB, rapport final décembre 1994, 123 pp.
- GODEFROID, S., 1995.- *Epipactis helleborine* en extension à Bruxelles. *Adoxa*, **6/7** (Spécial Bruxelles) : 13-14.
- GRYSEELS, M. et SAINTENOY-SIMON, J., 1999. Introduction. In Atlas de la flore de la Région de Bruxelles-Capitale. Mise à jour 1994. Institut bruxellois pour la Gestion de l'Environnement, Amicale européenne de floristique, Fédération des Banques de Données Biogéographiques. 84 pp. + 771 cartes (pp. 1-10). Ed. : Schamp et Hannecart.
- HOSTE, I. et VERLOOVE, F., 1999.- Recente vondsten van *Holosteum umbellatum* op spoorwegenterreinen in Vlaanderen. *Dumortiera*, **73** : 25-26.

- HUGUET, P., 1978.- Euphorbes prostrées de France. Documents pour servir au 4^e supplément de la Flore de Coste. Paris 6^e, Albert BLANCHARD, Librairie scientifique et technique : 89 pp.
- LAMBINON, J., DELVOSALLE, L. et DUVIGNEAUD, J. (coll. D. GEERINCK, J. LEBEAU, R. SCHUMACKER et H. VANNEROM), 2004.- Nouvelle flore de la Belgique, du Grand-Duché de Luxembourg, du Nord de la France et des Régions voisines (Ptéridophytes et Spermatophytes). Cinquième édition. Meise. Editions du Patrimoine du Jardin botanique national de Belgique, 130 pp. + 1167 pp.
- LAWALRÉE, A., 1955. Flore générale de Belgique. Vol. II/1 : p. 53..
- LAWALRÉE, A. et DELVOSALLE, L., 1969.- Ptéridophytes et Spermatophytes rares, disparus ou menacés de disparition en Belgique. In DELVOSALLE, L., DEMARET, F., LAMBINON, J. et LAWALRÉE, A., 1969.- Plantes rares, disparues ou menacées de disparition en Belgique : l'appauvrissement de la flore indigène. Bruxelles, Minist. Agric., Adm. Eaux et Forêts, Serv. Conserv. Nature, *Travaux*, 4, 129 pp. (pp. 23-86).
- OLIVIER, J.-F., 1998.- Cartographie de *Viscum album* L. à Bruxelles et dans les environs. *Adoxa*, 20-21 : 1-14.
- PIRÉ, L. et MULLER, F., 1866.- Flore analytique du Centre de la Belgique. V. Devaux et Cie. Bruxelles.
- REMACLE, A., 2008.- *Gnaphalium luteo-album* (Asteraceae) en Wallonie (Belgique). *Natura mosana*, 61/1 : 1-24.
- REMACLE, A., 2010.- *Holosteum umbellatum* (Caryophyllaceae) et *Gagea villosa* (Liliaceae) dans les cimetières de Lorraine belge. *Dumortiera* 99: 11-21.
- SAINTENOY-SIMON, J (coll. G. BRUYNSEELS, P. DEKEYSER, A. DOORNAERT et T. WAUTERS), 1988.- De friches en marécages...: observations récentes relatives à la flore du nord-est de Bruxelles (*Naturalistes belges*, 69/4 :145-158).
- SAINTENOY-SIMON, J., 1995.- Orchidées dans la ville. *Adoxa*, 6/7 (Spécial Bruxelles) : 17-20.
- SAINTENOY-SIMON, J., 1998.- Le point de vue de la botaniste. La flore des cimetières... Le cimetière du Dieweg à Uccle (Bruxelles). *Jardins et Loisirs* 1998/7-8 :26-28.
- SAINTENOY-SIMON, J., 1998.- Etude de la flore de la Région de Bruxelles-Capitale. In: Qualité de l'Environnement et Biodiversité en Région de Bruxelles-Capitale. Inventaire et suivi de la flore et de la Faune. *Documents de travail de l'Institut royal des Sciences naturelles de Belgique*, 93, 185 pp. (pp. 43-66).
- SAINTENOY-SIMON, J., 1999a.- Atlas de la flore de la Région de Bruxelles-Capitale. In : Atlas de la Flore de la Région de Bruxelles-Capitale. Mise à jour 1994. Institut bruxellois pour la Gestion de l'Environnement, Amicale européenne de floristique, Fédération des Banques de Données Biogéographiques. 84 pp. + 771 cartes (pp. 11-32). Ed. : Schamp et Hannecart
- SAINTENOY-SIMON, J., 1999b.- Espèces adventices présentes dans la Région de Bruxelles-Capitale. In : Atlas de la Flore de la Région de Bruxelles-Capitale. Mise à jour 1994. Annexe. Institut bruxellois pour la Gestion de l'Environnement, Amicale européenne de floristique, Fédération des Banques de Données Biogéographiques. 84 pp. + 771 cartes (pp. 33-44). Ed. : Schamp et Hannecart.
- SAINTENOY-SIMON, J. (1995 à 2012).- Groupe flore bruxelloise. Rapports des excursions 1995 (*Adoxa* 11), 1996 (*Adoxa* 18), 1997 (*Adoxa* 20-21), 1998 (*Adoxa* 26-27), 1999 (*Adoxa* 26-27), 2000 (*Adoxa* 35-36), 2001 (*Adoxa* 35-36), 2002 (*Adoxa* 40-41), 2003 (*Adoxa* 46-47), 2004 (*Adoxa* 46-47), 2005 (*Adoxa* 55-56), 2006-2009 (CD-Rom), 2010 (*Adoxa* 71), 2011 (*Adoxa* 73-74).
- SAINTENOY-SIMON, J., 2005. Evolution de la flore de la région de Bruxelles-Capitale. In " Flore et Faune sauvages à Bruxelles aujourd'hui. Evolution de la nature au sein de l'écosystème urbain ". Centre Paul Duvigneaud de documentation écologique : 5-18.

- SAINTENOY-SIMON, J. (avec la collaboration de Y. BARBIER, L.-M. DELESCAILLE, M. DUFRÈNE, J.-L. GATHOYE et P. VERTÉ), 2006.- Première liste des espèces rares, menacées et protégées de la Région Wallonne (Ptéridophytes et Spermatophytes). Version 1 (7/3/2006). Voir <http://biodiversite.wallonie.be/especes/ecologie/plantes/listerouge/>
- TANGHE, M., 1986.- Promenade botanique au Kauwberg. Ligue des amis du Kauwberg. Monographie n° 1, 23 pp. + 1 carte.
- TANGHE, M., GODEFROID, S. et VANCRAENENBROECK, M. (coll. B. LIBERSKI, J.-C. MONIQUET), 2005.- Flore et végétation des bords de route en Wallonie. Bords de route fleuris, refuges de biodiversité. Ministère de la Région wallonne. D.G.R.N.E, Travaux, n° 28 : 150 pp.
- TANGHE, M., 2004.- L'orchis des bois sur les traces de l'épipactis à larges feuilles? *Adoxa*, 42 : 23-24.
- TANGHE, M. et LEFEBVRE, C., 2010.- Dynamique à moyen terme d'une population spontanée de *Dactylorhiza fuchsii* (Druce) Soó dans un milieu horticole urbain. *Naturalistes belges*, 91, hors-série –spécial Orchidées, n° 23 : 29-46.
- TAVERNIER, W., VAN DEN BEGIN, D. et VERBEKE, W., 1980.- *Platanthera chlorantha*, (Cust.) Reichenb. binnen de Brusselse agglomeratie. *Dumortiera* 14-15: 50-52.
- VANDYSTADT, P. 2008.- Une revenante : *Gnaphalium luteo-album*. *L'Echo du Marais*, 87 : 20.
- VAN HELLEMONT, J., 1986.- Compendium de Physiothérapie. APB-Service scientifique, 492 pp.
- VAN LANDUYT, W., VERCROYSE, E. et ZWAENEPOEL, A., 2004.- *Trifolium filiforme* in Flanders Fields. Verspreiding en standplaatsen op militaire begraafplaatsen in de omgeving van Ieper (West-Vlaanderen). *Dumortiera*, 82 : 10-15.
- VAN LANDUYT, W., HOSTE, I., VANHECKE, L., VAN DEN BREMT, P., VERCROYSE, W. & DE BEER, D., 2006. Atlas van de Flora van Vlaanderen en het Brussels Gewest. Instituut voor natuur- en bosonderzoek, Nationale Plantentuin van België et Flo-Wer, 1008 p.
- VERLOOVE, F., 2000.- Opnieuw *Holosteum umbellatum*. *Dumortiera*, 75 : 27.



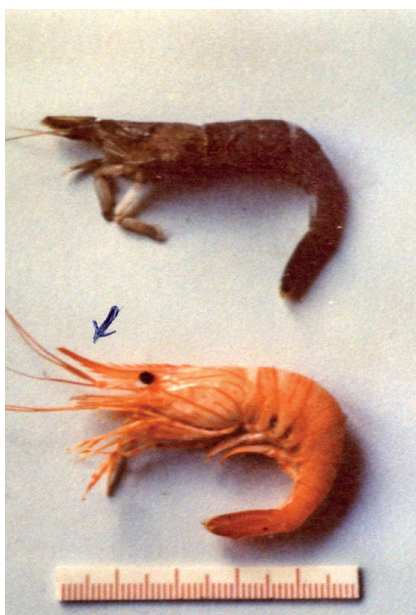
LA CREVETTE GRISE (CRANGON CRANGON) SUR LA CÔTE BELGE, BIOLOGIE ET ÉVOLUTION DES CAPTURES

par G. LAMOTTE¹

La crevette grise (fig. 1) se distingue de la crevette bouquet *Palaemon serratus* par la présence au niveau de la première paire de pattes thoraciques d'une forte pince en forme de crochet mobile très acéré se rabattant à angle droit sur l'extrémité de la partie aplatie, par sa couleur gris-jaunâtre finement ponctuée de noir et par l'absence d'un rostre long et recourbé vers le haut sur l'avant de la tête ; cet appendice est présent chez la crevette bouquet qui se caractérise également par sa couleur vive, constituée de bandes rougeâtres sur la carapace et les pattes (fig.2). Sur la côte belge, sans être rare, la crevette bouquet est peu abondante et sans intérêt commercial.



◀
Fig. 1. - Crevette grise. La flèche indique la pince en forme de crochet mobile, caractéristique de l'espèce.
Photo G. LAMOTTE



▶
Fig. 2. - Comparaison entre une crevette grise (en haut) et une crevette bouquet (en bas). La flèche indique le rostre caractéristique de la crevette bouquet.
Photo G. LAMOTTE

¹Visserskaai, 38, 8400 Ostende

• **Biologie**

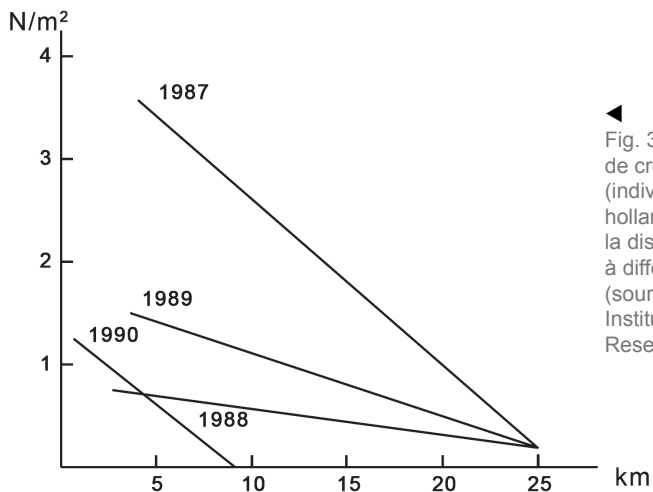
La crevette grise vit sur les fonds sablonneux, depuis la zone des marées jusqu'à -25 mètres de profondeur ; sa densité (nombre d'individus au m²) diminue au fur et à mesure que l'on s'éloigne du rivage (fig.3). Sa couleur grisâtre avec des taches pigmentaires irrégulières lui permet de se camoufler facilement dans le sable où elle reste enfouie durant la journée en ne laissant dépasser que les yeux et les antennes ; en hiver, elle gagne des zones plus profondes tout en restant côtières. La crevette grise se nourrit d'algues, de vers, de mollusques, de petits crustacés, de petits organismes planctoniques et de matières organiques en suspension.

Les femelles atteignent leur maturité sexuelle à l'âge de 1 an (taille de 5 cm) ; les pontes ont généralement lieu 2 fois par an, les éclosions se produisant en avril et en été ; le nombre d'oeufs va de 3000 à 14000 suivant la taille (fig. 4) ; ils restent fixés aux pattes abdominales de la femelle durant toute la durée d'incubation, soit de 1 à 3 mois selon la température (fig. 5). D'abord pélagique jusqu'à la taille de 10 mm, les larves deviennent ensuite benthiques ; elles mesurent 25 mm à 6 mois.

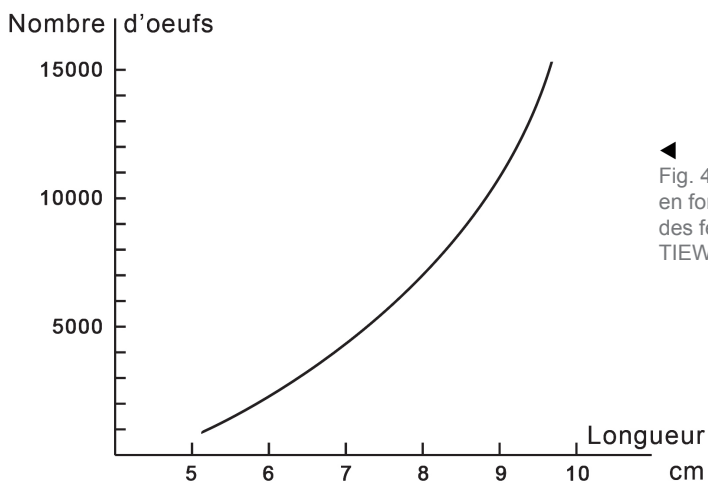
La crevette grise grandit toute sa vie qui dépasse rarement 4 ans, effectuant jusqu'à 35 mues ; à l'intérieur de l'ancienne carapace se développe une nouvelle, souple ; l'ancienne se ramollit sous l'effet de ferments qui dissolvent la chitine et le calcium ; cette vieille carapace (exuvie) se déchire au niveau de la séparation entre le thorax et le premier segment abdominal, permettant à l'animal de se retirer doucement de son exuvie ; puis la crevette se gonfle d'eau de mer, ainsi la nouvelle carapace prend du volume ; elle durcit par dépôt de calcium. Durant cette mue, qui dure 4 à 5 jours, la crevette est incapable de se nourrir ne pouvant se servir de ses pinces devenues molles, ni même de son estomac qui participe également à cette mue (seul l'intestin, non recouvert de chitine, n'est pas rejeté avec l'exuvie) ; entre chacune des mues, l'animal accumule des réserves en vue de la mue suivante ; ainsi, comme chez les autres crustacés, la croissance se fait "en escalier".

A 3 ans, la femelle mesure 85 mm et 100 mm à 4 ans. En fait, on n'a jamais pu observer de mâles plus grand que 65 mm, alors qu'on peut trouver des femelles de 100 mm ; il a fallu attendre jusqu'à 1964 pour savoir que la crevette grise est hermaphrodite protandre ; d'abord mâle pendant 1 à 2 ans jusqu'à la taille de 60-65 mm, puis femelle à partir de cette taille pendant maximum 2 ans encore ; car la longévité ne dépasserait généralement pas 3 à 4 ans.

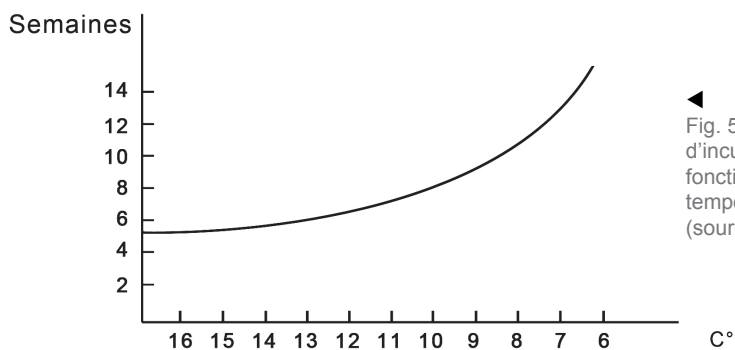
La crevette grise est la proie de nombreux prédateurs : crabes nageurs et oiseaux marins dans les mares sur les plages à marée basse, mais surtout poissons littoraux benthiques et démersaux (limaces de mer, gobies, aspidophores (fig. 6), merlans, éperlans, limandes, scorpions de mer, motelles, blennies vivipares, gonelles, raies bouclées, tacauds, soles, flets, plies, cabillauds, grondins, turbots...) ; de ce fait, la mortalité des crevettes grises due à la prédation serait 2 à 13 fois plus grande que celle due aux pêcheries ! L'influence de la prédation se ferait ainsi directement sentir sur les tonnages de capture de l'année suivante (TIEWS, 1970).



◀
 Fig. 3. - Densité de crevettes grises (individus/m²) à la côte hollandaise suivant la distance à la côte à différentes années (source : Netherlands Institute for Fisheries Research, 1990).



◀
 Fig. 4. - Nombre d'oeufs en fonction de la taille des femelles (source : TIEWS, 1970).



◀
 Fig. 5. - Durée d'incubation des oeufs en fonction de la température de l'eau (source : TIEWS, 1970).



La crevette grise est, par conséquent, un élément dominant des écosystèmes des fonds meubles dans les eaux côtières européennes ; elle doit son " succès " écologique à sa tolérance à une salinité basse (dans le sud de la mer Baltique), à ses 2 pontes annuelles et à son large choix de nourriture.

- **Utilisation**

Les grosses crevettes grises sont réservées pour l'alimentation humaine, tandis que les plus petites (surtout des mâles) sont séchées en étuve et moulues pour servir d'aliment aux animaux domestiques.

- **La pêche**

On pêche la crevette grise près de la côte, à 2-3 mètres de profondeur. La meilleure période va d'août à octobre, la moins bonne au printemps et en hiver.

Nos crevettiers tirent leurs chaluts tellement près de la plage, où la crevette réside en permanence, qu'il leur arrive parfois d'y échouer de nuit (fig. 7) ; sur la photo, on distingue bien à babord un des 2 chaluts, tendu par une poutre munie de patins latéraux auxquels sont fixées de grosses chaînes en fer qui labourent le fond marin pour en déloger les crevettes enfouies (La Panne, février 1994). En raison du maillage serré des filets, cette technique de pêche cause de grands dommages à la faune benthique dont se nourrissent les poissons et aux poissons plats juvéniles (plies, soles, turbots, barbues) qui vivent en zone côtière pour ne la quitter qu'à l'âge adulte. Seuls de plus gros bateaux peuvent opérer de décembre à mars, quand les conditions météorologiques autorisent la pêche à des profondeurs plus grandes, de -15 à -20 mètres.

Les tonnages européens de capture vont de 20.000 à 30.000 tonnes par an, dont 90 % en mer du Nord (surtout Allemagne et Pays-Bas) mais les prises totales varient fortement d'une année à l'autre, avec une moyenne de 25.000 tonnes par an.

En mer du Nord, la crevette grise est une prise importante des chaluts à poutre, du Danemark au nord de la France et également dans certaines régions du Royaume-Uni. La zone principale de pêche se situe dans la mer de Wadden et ses environs.

Les prises industrielles de petites crevettes de moins de 5 cm ne représentent que 10 % environ du total des captures ; elles sont destinées à la fabrication de farine pour les animaux domestiques. La surpêche, amenant un total effondrement des stocks, est fort improbable pour les raisons évoquées plus haut.

La pêche crevettière entraîne des captures accessoires (" by-catch ") d'espèces commerciales de poissons ; ce sont surtout des juvéniles et des jeunes adultes de 2-3 ans. Au printemps et en été, les poissons plats dominant (plies, soles, limandes et flets) ; en automne et en hiver, par contre, ce sont les poissons ronds (cabillauds, merlans) et également les anguilles auxquelles s'ajoutent les maquereaux en Manche orientale. L'importance de ces captures accessoires est très variable, allant de 5 à 74 % des prises totales ; ainsi, pour nos 3 ports belges, ces valeurs sont de 11 % à Nieuport, 18 % à Zeebruges et 24 % à Ostende ; dans le nord de la France, ces valeurs sont nettement plus élevées : 53 % en baie de Somme, 64 % à Dunkerque et même 74 % au Tréport. Cependant, comparées aux captures totales de poissons commerciaux, elles ne représentent que 1 à 4 % des tonnages (HOVART et DE CLERCK, 1981).

Fig. 7. - Chalutier crevettier échoué de nuit sur la plage de La Panne en février 1994. ▼



Tonnage des crevettes débarquées par les pêcheurs belges dans les 3 ports belges

1979 : 909 tonnes	1998 : 190 tonnes
1980 : 930 tonnes	1999 : 590 tonnes
1984 : 641 tonnes	2000 : 325 tonnes
1985 : 588 tonnes	2001 : 392 tonnes
1989 : 750 tonnes	2006 : 407 tonnes
1990 : 447 tonnes	2007 : 200 tonnes
1994 : 661 tonnes	2008 : 266 tonnes
1995 : 513 tonnes	2009 : 444 tonnes
1996 : 401 tonnes	2010 : 611 tonnes
1997 : 345 tonnes	2011 : 333 tonnes

Comme on peut le constater, les captures de crevettes grises ont décliné depuis les années 80, avec d'assez fortes variations d'une année à l'autre. Actuellement la situation semble se stabiliser ; la cause pourrait être l'interdiction de l'emploi du TBT (tributylétain), composé stannique utilisé comme peinture antisalissures sur les coques de bateau (KERCKFOF, com. pers).

Les pêcheurs belges ne capturent que 300 à 600 tonnes de crevettes par an en moyenne, pour une demande 30 fois supérieure (15.000 tonnes) ; l'essentiel des crevettes consommées en Belgique provient des Pays-Bas, dont les chalutiers sont plus grands et plus modernes ; les crevettes exportées des Pays-Bas sont épluchées et additionnées d'agents conservateurs avant d'être mise en vente ; de ce fait, elles sont loin d'avoir la saveur des crevettes pêchées la nuit et vendues le matin sur les quais de nos 3 ports...

• Bibliographie

HOVART et DE CLERCK, 1980 et 1981 – Problem of the by-catches in the fishery for shrimps (*crangon crangon*). Fisheries Research Station, Oostend. 58 p. (1980), 57 p. (1981).

TIEWS, 1970. Synopsis of biological data on the Common Shrimps. Food and Agriculture Organization of the United Nations. Fish. Rep. 1970, 57 (4) : 1167-1224.



UN REQUIN-PÈLERIN SUR LA CÔTE BELGE



FIG. 19. — *Cetorhinus maximus* (GÜNNER) (d'après GOODE et BEAN).

Fig. 3. Figure 19 de Max POLL (1947) elle-même d'après GOODE et BEAN.

Le 23 juillet 2012, les sauveteurs de la plage de La Panne, opérant dans les eaux côtières, ont eu l'occasion d'observer et de photographier (fig.1) un requin-pèlerin (*Cetorhinus maximus*, GUENNER 1765) nageant placidement en laissant émerger ses nageoires dorsale et caudale, ce qui a permis aux sauveteurs de le repérer.

Rappelons ici que le requin-pèlerin n'est surpassé en taille que par le requin-baleine *Rhincodon typus* des mers tropicales, qui atteint au moins 15 mètres de long et qui est le plus grand des poissons; le requin-pèlerin, quant à lui, atteint 10 mètres pour un poids de 8 tonnes.

Ce requin pélagique se rencontre parfois solitaire, parfois en groupe comprenant jusqu'à 100 individus. D'un comportement très indolent, on l'observe souvent immobile à la surface de l'eau, avec ses nageoires dorsale et caudale émergentes; son nom anglais de "basking shark" (requin qui lézarde au soleil) le définit d'ailleurs assez bien.

Il est totalement inoffensif en raison de son régime microphage; les dents, quoique très nombreuses, sont d'ailleurs très petites et peu visibles dans les muqueuses. Il se nourrit comme les baleines, nageant la bouche ouverte (fig.2) en filtrant l'eau qui y entre (1.500 à 2.000 tonnes à l'heure); il peut recevoir jusqu'à 500 kg de plancton dans son estomac. A cet égard, tout comme le requin-baleine, il diffère de la plupart des autres requins. Ce régime est en rapport avec le développement extraordinaire des fentes branchiales, des arcs branchiaux et des branchiospines¹. Celles-ci, qui peuvent dépasser un mètre de long chez les plus grands spécimens, présentent certaines analogies avec les fanons des baleines et ont d'ailleurs la même fonction, servant à retenir les microorganismes planctoniques dans la bouche. Les fentes branchiales, très longues, qui font presque tout le tour du corps, évoquent vaguement une pélerine, d'où le nom donné à cette espèce (fig.3).

¹ Visserskaai, 38, 8400 Ostende

¹ Encore appelées branchicténies, les branchiospines sont les épines des arcs branchiaux situés dans la cavité pharyngienne; très longues chez le requin-pèlerin, elles forment un véritable filtre devant les fentes branchiales et retiennent les organismes planctoniques dont ce poisson se nourrit. Leur nombre varie de 1.000 à 1.300 sur chaque arc branchial.

▼
Fig. 1. Le requin-pélerin
photographié par les
sauveteurs de la plage de La
Panne, le 23 juillet 2012.



Pendant l'hiver, les branchiospines tombent, se reformant en février; le requin-pélerin ne se nourrit donc pas en hiver. Il atteindrait sa maturité sexuelle au cours de sa 3^e ou 4^e année. Après une gestation de 2 à 3 ans ½ selon les auteurs, il donnerait naissance à 1 ou 2 petits de 1,5 mètres de long; les jeunes mesureraient 2 mètres à la fin de la 1^e année et 3 mètres au terme de la seconde.

Sa nourriture se compose de copépodes, de larves de décapodes, d'oeufs et de larves de poissons, de mollusques et de méduses.

Il passe l'hiver en profondeur, sans se nourrir comme dit plus haut; il se rapproche des côtes en été.

Poisson nordique, il vit dans l'Atlantique-est, depuis l'Islande et la Norvège jusqu'au Sénégal, affectionnant les eaux froides et tempérées; il est assez commun l'été en Méditerranée, dès le printemps sur le plateau Celtique et dans le golfe de Gascogne. En mer du Nord, on l'observe parfois occasionnellement en été. Il est très rare sous les tropiques.

Ce poisson est comestible, mais peu apprécié. Dans les régions nordiques, en Irlande et à Concarneau, on le capturait au harpon pour son foie riche en huile, qui peut peser de 500 à 700 kg; le reste du corps servait à la fabrication de farine pour alimenter les animaux domestiques. Cette huile, comme celle du cachalot, était recherchée pour l'éclairage. La découverte du pétrole a mis fin à cette industrie, mais l'énorme quantité d'huile que l'on peut extraire du foie alimente encore, çà et là, quelques entreprises artisanales. Peu après la guerre 1914-1918, une telle industrie s'était établie sur la côte d'Irlande, en Norvège et en Islande.

Malheureusement, l'huile du requin-pèlerin, contrairement à celle de beaucoup d'autres requins, est très pauvre en vitamines A, aussi cette activité fut rapidement abandonnée. D'ailleurs, la mise au point de la vitamine A synthétique lui aurait ôté toute utilité¹.

¹ Le rendement moyen d'huile de foie était de 300 à 700 litres, atteignant parfois 1.400 litres; le maximum observé a été de 2.268 litres.



Fig. 2. Requin-pèlerin nageant la bouche ouverte pour se nourrir de plancton.
Photo : *Cetorhinus maximus* by Gregory B. Skomal / NOAA Fisheries Service

Il peut arriver qu'un requin-pèlerin échoué à la côte et partiellement décomposé soit pris pour un monstre marin. Mais, pour un zoologiste, il est facile d'identifier l'animal.

Plusieurs pèlerins, nageant en file, nageoires dorsale et caudale hors de l'eau, ont également pu faire croire à la présence d'un serpent de mer.

Dans sa faune de Belgique (1895), le professeur LAMEERE ne signale pas cette espèce. Max POLL, dans son manuel "Poissons marins" (1947), déclare que "des témoins dignes de foi ont aperçu, en été, le requin-pèlerin flottant paresseusement à la surface de l'eau, à proximité de notre littoral". Quant à RAPPE et ENEMAN, dans leur fascicule "de zeevissen van België" (1988), ils signalent son extrême rareté sur notre côte; ils mentionnent deux observations : en novembre 1983 par un bateau de plaisance sur le banc de sable Trapegeer et qu' en novembre 1985, un exemplaire fut capturé par le chalutier ostendais 0.275 près du bateau-phare Noordhinder.

Cette espèce est très vulnérable et semble être menacée; elle devrait être protégée en raison de sa longue durée de gestation et du très faible nombre de petits portés par la mère.

• Bibliographie

- BAUCHOT, M.L. Et PRAS, A. (1980). Guide des poissons marins d'Europe. Delachaux et Niestlé. 427 pages.
- Grande encyclopédie alpha de la mer. (1972-1974). Grange batelière, Paris, 3.200 pages.
- LAMEERE, A. (1895). Faune de Belgique. Lamertin. Tome 1 : animaux non insectes.
- POLL, M. (1947). Faune de Belgique. Poissons marins. Patrimoine du Musée royal d'Histoire naturelle de Belgique. 452 pages.
- QUERO, J.C. Et VAYNE, J.J. (1997). Poissons de mer des pêches françaises. Delachaux et Niestlé, 304 pages.
- RAPPE, G. et ENEMAN, E. (1988). De zeevissen van België. De strandwerkgroep. 78 pages.



L'INVASION MASSIVE DE L'HUÎTRE JAPONAISE *CRASSOSTREA GIGAS* (THUNBERG, 1793) SUR LA CÔTE BELGE

par G. LAMOTTE¹

Mondialement, beaucoup d'espèces ont colonisé de nouveaux habitats, ce qui est un phénomène toujours en cours. Les eaux côtières sont fortement exposées à l'introduction d'espèces étrangères, ce qui résulte de la forte intensité des activités humaines (navigation et transplantation d'organismes en vue de l'aquaculture).

Parmi ces espèces, il faut citer pour la côte belge, le couteau américain *Ensis directus* originaire du N.O. Atlantique, la balane *Elminius modestus*, originaire de Nouvelle-Zélande, l'algue brune *Sargassum muticum* originaire du N.O. Pacifique, et l'huître japonaise *Crassostrea gigas* (fig. 1) qui nous vient du Japon et du S.E. de l'Asie et qui fait l'objet de la présente note.



Photo G. LAMOTTE

▲
Fig. 1. - Specimens de *Crassostrea gigas* récoltés dans le port d'Ostende. Exondés à marée basse 12 heures sur 24, ils sont plus petits que ceux d'élevage qui, plus longtemps sous eau, peuvent s'alimenter plus longtemps.

L'homme provoque des changements climatiques qui favorisent la propagation et l'installation d'espèces non indigènes en dehors de leur habitat biogéographique. Ainsi, des zones sont très favorables à des immigrants relativement peu exigeants,

¹Visserskaai, 38, 8400 Ostende

capables de rivaliser avec la flore et la faune indigènes ou d'occuper des niches encore vides.

Toutefois, il n'y a pas, en mer du Nord, d'exemple d'extinction d'espèces due à l'invasion d'espèces introduites, quoique la distribution originale d'espèces indigènes ait pu être fortement diminuée. Mais, même si les espèces introduites peuvent localement augmenter la biodiversité, elles peuvent provoquer aussi l'appauvrissement de cette biodiversité sur une échelle plus large, voire mondiale.

Comme dans d'autres régions, le nombre des espèces invasives a augmenté en Belgique durant les deux dernières décades. La plupart des nouvelles espèces préfèrent les environnements créés par l'homme ou qui ont été fortement influencés par lui, comme les ports ou les zones côtières. Là, les substrats artificiels durs sont disponibles dans les sédiments sableux qui prédominent sur les côtes belges.

C'est ainsi que l'établissement massif de *Crassostrea gigas* forme maintenant des récifs extensifs sur certains brise-lames et dans nos trois ports de Nieuport, Zeebruges et Ostende (fig.2). Bien qu'introduites dans les années 70 pour la mariculture, notamment dans le bassin de chasse d'Ostende (Spuikom) (fig. 3), *Crassostrea gigas* s'est progressivement établie en dehors de ses zones d'élevage dans les années 90, probablement à cause de l'augmentation de la température de l'eau de mer.



Photo G. LAMOTTE



▲
Fig. 2. - Colonie de *Crassostrea gigas* sur le mur du dock Montgomery dans le port d'Ostende.

◀
Fig. 3. - Vue aérienne du bassin de chasse d'Ostende (Spuikom).
Photo UGMM

L'huître portugaise *Crassostrea angulata* s'est montrée être la même espèce que *Crassostrea gigas*, originaire de Taiwan, d'où elle fut introduite au Portugal en 1969-1970. Récemment, on s'est rendu compte que les deux *Crassostrea* sont interfécondes et constituent donc, par définition, une seule et même espèce ! Certains malacologistes pensent que les spécimens du Portugal ont été introduits accidentellement du Japon par les navires portugais au XVIème ou au XVIIème siècle.

Crassostrea gigas fut importée dans le Spuikom principalement à partir des Pays-Bas, où elle fut délibérément introduite après l'hiver froid et désastreux de 1964 (WOLFF, 2005).

La loi belge du 29/1/1999 sur la protection du milieu marin dans les eaux belges interdit l'introduction volontaire d'espèces non indigènes. Malheureusement, cette mesure n'a pas été appliquée dans des eaux marines comme celles du Spuikom.

Quant à l'invasion par l'eau des ballasts des navires, elle est réduite de façon souhaitable par des opérations nouvelles qui sont actuellement en application.

Cependant, comme les effets évidents sur l'environnement côtier belge ne concernent pas le grand public, ils ne sont pas regardés comme une cause sérieuse de dommage économique.

En 1996 fut instaurée à une échelle intense, une importation d'huîtres (*Ostrea edulis* et *Crassostrea gigas*) à partir d'Europe et maintenant du Canada.

Ainsi, de nos jours, *Crassostrea gigas* forme de larges récifs sur le sol et les parois des docks dans nos 3 ports. On avait cru au début que les huîtres japonaises seraient incapables de s'adapter aux conditions plus froides de Belgique (LELOUP et POLK, 1967). Mais actuellement, on se rend compte qu'il n'en est rien, ce qui explique l'invasion massive de cette espèce.

Heureusement, actuellement, l'introduction d'espèces nouvelles en Belgique est enregistrée. Les introductions et leur impact sur l'environnement et la faune et la flore indigènes sont chaque fois notés méticuleusement.

• Bibliographie

- LELOUP et POLK, 1967. La flore et la faune du bassin de chasse d'Ostende (1960-1961) : 3. Etude zoologique. Mém. Inst. Royal Sci. Nat. Belg. **157**,1-114.
- KERCKHOF, HAELTERS et GOLLASCH, 2007. Alien species in the marine and brackish ecosystem : the situation in Belgian waters. Aquatic invasions (2007). Volume **2**, Issue 3 : 243-257.
- WOLFF, 2005. Non-indigenous marine and estuarine species in the Netherlands. Zoologische Medelingen Leiden. **79** (1) : 1-116.



CERCLE DE MYCOLOGIE DE BRUXELLES

Président : A. FRAITURE ; Vice-Président : P. MOENS ; Trésorier : F. FRIX
Inventaire floristique : D. GHYSELINCK

Le CERCLE DE MYCOLOGIE DE BRUXELLES, fondé le 24 octobre 1946, est une section des Naturalistes belges. Son but est d'établir des contacts fréquents entre les mycologues du Brabant et d'unir leurs efforts afin d'étendre le plus possible les progrès de la mycologie. Les activités du Cercle comprennent des réunions de détermination et de discussion, des causeries, des excursions et l'organisation d'une exposition annuelle de champignons.

Les membres des Naturalistes belges désireux de participer aux activités du Cercle de Mycologie de Bruxelles peuvent s'informer auprès de Claude Mathieu (02/762.08.39 - cmathieu@base.be) et Luc Peten (0475 812 751 - revis@skynet.be)

Pour en savoir plus : <http://www.cercle-mycobruelles.be>

LA SECTION ORCHIDÉES D'EUROPE DES NATURALISTES BELGES



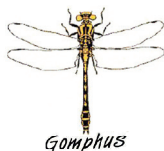
Créée en 1979 au sein des Naturalistes belges, la Section regroupe les membres intéressés par les Orchidées du Paléarctique occidental. Ses buts sont l'observation et l'étude des Orchidées dans leurs milieux naturels.

La plupart des espèces d'Orchidées indigènes étant menacées par la disparition de leurs milieux et par les prélèvements abusifs, la Section entreprend et appuie toute action allant dans le sens de la protection des habitats. Elle veille également au respect scrupuleux, par ses membres et par toute les personnes, des mesures prises en vue de la sauvegarde des espèces végétales et de leurs milieux.

La Section Orchidées d'Europe organise, au cours des mois d'avril à septembre, des excursions et séjours consacrés à la prospection des sites, à l'étude des Orchidées indigènes ainsi qu'à l'initiation à la connaissances des Orchidées. De novembre à février, sont proposés des conférences et exposés sur des thèmes divers (comptes rendus d'excursions et de voyages, études approfondies sur la systématique et la répartition des Orchidées indigènes...).

Les personnes intéressées par l'étude et la protection des Orchidées d'Europe s'adresseront à M. P. DELFORGE, avenue du Pic Vert 3, 1640 Rhode-Saint-Genèse. Tél. et fax : 02/358 49 53. E-mail: soenb@skynet.be

Pour en savoir plus : <http://www.orchideurope.be/>



GROUPE DE TRAVAIL *GOMPHUS* WALLONIE-BRUXELLES

Le Groupe de Travail Libellules *Gomphus* Wallonie-Bruxelles a été créé en 2007. Il regroupe l'aile francophone du Groupe de Travail *Gomphus* qui fut actif en Belgique de 1982 à 2006 et a publié un atlas détaillé, « Les Libellules de Belgique ».

Ses objectifs sont d'améliorer les connaissances sur la distribution, la phénologie et les habitats des libellules en Wallonie et à Bruxelles et d'œuvrer à la conservation de ces insectes et de leurs milieux. Dans ce but, le Groupe de Travail rassemble toutes les observations de libellules effectuées sur le territoire et gère une banque de données où sont enregistrées les informations récoltées. Le GT participe aux programmes d'inventaire et de surveillance de la biodiversité en Wallonie. Plusieurs excursions de terrain sont organisées chaque saison dans des sites remarquables ou peu connus. Enfin, le GT anime un forum de discussion thématique et organise périodiquement des journées d'étude spécifiques, favorisant les échanges d'information et les rencontres entre les membres.

Pour en savoir plus, le site internet suivant peut être consulté : <http://www.gomphus.be/>

Cotisation au GT *Gomphus* Wallonie-Bruxelles, incluant le prix de vente du numéro annuel (port inclus): 5 EUROS
Belgique : Par virement au compte 523-0801179-34 de «*Gomphus* GT Libellules », chaussée de Bornival 2, B-7181 Arquennes.

Étranger : Par virement au compte IBAN : BE68 5230 8011 7934; BIC : TRIOBE91 de « *Gomphus* GT Libellules », chaussée de Bornival 2, B-7181 Arquennes, Belgique, en précisant « sans frais pour le destinataire ».

Foreign payments : by **Giro** « our costs » into the account IBAN : BE68 5230 8011 7934; BIC : TRIOBE91 of the « *Gomphus* GT Libellules », chaussée de Bornival 2, B-7181 Arquennes, Belgium.



LES NATURALISTES BELGES

association sans but lucratif

Rue Vautier 29 à B-1000 Bruxelles

naturalistes.belges@sciencesnaturelles.be

L'association LES NATURALISTES BELGES, fondée en 1916, invite à se regrouper tous les Belges intéressés par l'étude et la protection de la Nature.

Le but statutaire de l'association est d'assurer, en dehors de toute intrusion politique ou d'intérêts privés, l'étude, la diffusion et la vulgarisation des sciences de la nature, dans tous leurs domaines. L'association a également pour but la défense de la nature et prend les mesures utiles en la matière.

Il suffit de s'intéresser à la nature pour se joindre à l'association : les membres les plus qualifiés s'efforcent de communiquer leurs connaissances en termes simples aux néophytes.

Les membres reçoivent la revue Les Naturalistes belges qui comprend des articles les plus variés écrits par des membres : l'étude des milieux naturels de nos régions et leur protection y sont privilégiées. Les fascicules publiés chaque année fournissent de nombreux renseignements. Au fil des ans, les membres se constituent ainsi une documentation précieuse, indispensable à tous les protecteurs de la nature.

Une feuille de contact présente les activités de l'association : excursions, etc. Ces activités sont réservées aux membres et à leurs invités susceptibles d'adhérer à l'association ou leur sont accessibles à un prix de faveur.

La bibliothèque constitue un véritable centre d'information sur les sciences de la nature où les membres sont reçus et conseillés s'ils le désirent sur rendez-vous.

Le secrétariat et la bibliothèque sont hébergés à l'Institut royal des Sciences naturelles de Belgique (IRSNB), rue Vautier 29 à 1000 Bruxelles. Ils sont accessibles tous les jours ouvrables, sur rendez-vous. On peut s'y procurer les anciennes publications.

SOMMAIRE

SAINTENOY-SIMON J. - Intérêt botanique des cimetières de la Région de Bruxelles-Capitale	1-20
LAMOTTE G. - La crevette grise (<i>Crangon crangon</i>) sur la côte belge, biologie et évolution des captures	21-26
LAMOTTE G. - Un requin-pèlerin sur la côte belge	27-29
LAMOTTE G. - L'invasion massive de l'huître japonaise <i>Crassostrea gigas</i> (THUNBERG, 1793) sur la côte belge	30-32

En couverture : Le cimetière du Dieweg

Photo : Jacqueline SAINTENOY-SIMON

Mise en page : Isabelle BACHY

Ed. Resp. : Alain QUINTART, avenue Wolfers 36, B-1310 La Hulpe

ISSN 0028-0801

Publication périodique trimestrielle publiée avec l'aide financière de la



DIRECTION GÉNÉRALE OPÉRATIONNELLE
DE L'AGRICULTURE, DES RESSOURCES NATURELLES ET DE L'ENVIRONNEMENT